

L'ADIF FÊTE SES 2 ANS

Cette semaine, l'ADIF (Association du Drone de l'Industrie Française) fête ses 2 ans. Les drones deviennent omniprésents, dans le champ civil (que ce soit pour aider les pompiers dans leurs interventions, sécuriser des évènements sportifs ou contribuer à l'agriculture raisonnée) et dans le champ militaire, comme le démontrent chaque jour les événements en Ukraine.

La nécessité de maîtriser la souveraineté de ces technologies apparaît chaque jour un peu plus évidente, et alors que la France cherche à se réindustrialiser, la mission de l'ADIF est validée par le contexte actuel.

En 2 ans, l'ADIF a rassemblé 31 constructeurs et équipementiers de la filière industrielle drone française, soit la quasi-totalité de ses membres, représentant environ 1000 emplois et 100 millions de chiffre d'affaires, en grande majorité à l'export avec des perspectives de croissance x10 à l'horizon 2030.

L'ADIF est devenue l'interlocutrice légitime et privilégiée de l'Administration Française pour tout ce qui a trait à la politique des drones en France, et enfin l'ADIF a contribué au débat public en publiant des rapports, feuilles de route et analyses, sur les enjeux de la filière drone en France, la décarbonation apportée par les drones aux usages aériens ainsi qu'un retour d'expérience sur la guerre en Ukraine.

Un rapport, mené avec le pôle de compétitivité Aerospace Valley a permis d'initier l'analyse sur les moyens de production drone en France, et enfin des travaux sur la mutualisation des assurances des membres de l'ADIF ont été démarrés.

En 2 ans, la filière s'est structurée, d'immenses défis se présentent devant nous, et l'ADIF est prête à les relever. #strongertogether

Ensemble, on fait l'ADIF.